



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt septembre deux mil vingt-trois, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire.

Présents : Monsieur Hervé PINEAU, Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Martine RENAUD, Monsieur Daniel MARCONNET, Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Monsieur Franck COUDRAY, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Madame Joële CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Annie COURCY, Madame Marie BADIER, Monsieur Stéphane ALLAIS, Madame Nicole MANGOT, Monsieur Gilles PIARD

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Daniel MAHE à Madame Monique BARRIERE

Absents excusés : Madame Caroline BOURGUE, Monsieur Jean-Claude ABADIE

Absents : Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Sylvain FLOGNY, Monsieur Eric FERAUD, Monsieur Gilles DEVICQ, Monsieur Philippe CHANABAUD, Monsieur Rudy BESSARD

| | | | |
|-------------------------------------|----|--------------------|----|
| Date de la convocation : 20/09/2023 | | Nombre de votants | 00 |
| Nombre de membres afférents | | Bulletins blancs | 00 |
| au Conseil Municipal : | 23 | Abstentions | 00 |
| Nombre de membres en exercice | 23 | Suffrages exprimés | 00 |
| Nombre de membres présents | 14 | Pour | 00 |
| Nombre de procuration | 01 | Contre | 00 |

23.58 - Présentation du rapport annuel d'activités du SIVU l'Envol - Année 2022

La commune de Marsilly est membre du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, dit SIVU l'Envol. Le code général des collectivités territoriales dispose que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal en séance publique.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-39

Vu le rapport d'activités du SIVU l'Envol pour l'année 2022,

Prend acte de la présentation du rapport d'activités établi pour l'année 2022 par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) l'Envol.

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Marsilly, le 26 septembre 2023



Le Maire,
Hervé PINEAU

Le Secrétaire,
Franck COUDRAY